



Genève, le 13 novembre 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Le numérique à l'école: une vision, des travaux

Ce mardi matin 13 novembre au cycle d'orientation de Sécheron, Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du DIP, a présenté sa vision des rapports entre le numérique et le système de formation genevois. Un document de vision intitulé *L'école au service de la citoyenneté numérique* a été rendu public à cette occasion. Il a pour vocation de cadrer les travaux du DIP dans le domaine du numérique à l'école.

Le numérique est en passe de transformer l'école genevoise en profondeur. Il provoque en effet des changements considérables dans la façon d'apprendre: les élèves apprennent à travailler par projet et développent leur autonomie et leur capacité d'adaptation, indispensables dans un monde en perpétuelle évolution. Le rôle des enseignant-e-s se transforme: n'étant plus les seuls détenteurs des connaissances, ils doivent organiser leur transmission, devenant ainsi des médiateurs du savoir et des facilitateurs d'apprentissage.

Dans cette perspective, le DIP se fixe pour objectif général de promouvoir la citoyenneté numérique: il s'agira d'accompagner les élèves du canton dans l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires pour jouer le rôle de citoyens numériques compétents, égaux, responsables, autonomes, actifs et protégés contre les dangers inhérents à l'abus d'écrans et aux dérapages sur les réseaux sociaux. "Le numérique entraîne des bouleversements dans tous les domaines et il est essentiel de préparer les élèves à faire face aux enjeux d'une société bousculée par la technologie", souligne Mme Emery-Torracinta.

A cette fin, le DIP entame des travaux visant à développer la présence du numérique à l'école dans deux directions: former *par* le numérique, en introduisant des outils numériques lorsqu'ils présentent une plus-value pédagogique claire, et former *au* numérique, en enseignant à utiliser, comprendre, évaluer, s'engager et créer dans une société numérique. Cet enseignement large, touchant à la fois à la science informatique et à la culture numérique, mobilisera toutes les disciplines d'enseignement et concernera tous les degrés du primaire au secondaire II.

Les travaux dans ce sens ont déjà commencé: projets de lois en cours de dépôt pour l'acquisition de tablettes dans l'enseignement primaire et spécialisé ainsi que pour l'installation d'un réseau sans fil dans les établissements, réflexion sur les plans d'études, aménagements de la grille horaire du cycle d'orientation permettant de faire plus de place à la science informatique, introduction de quatre périodes d'informatique au collège dès la rentrée 2020 (deux périodes en 1ère, une en 2ème et une en 3ème).

Former *au* numérique et *par* le numérique à toutes les étapes de la scolarité sans jamais

oublier une éducation à la responsabilité et à la prudence dans les usages: c'est à ce prix que le DIP pourra mobiliser la puissance des outils numériques en faveur des valeurs centrales de l'école publique que sont la transmission des meilleures connaissances à notre disposition, l'égalité de toutes et tous dans l'accès à la culture et à la science, et l'émancipation par le savoir.

- Le document de vision et les supports de présentation de la conférence de presse sont accessibles en ligne: [dossier de presse](#).

Pour toute information complémentaire: M. Pierre-Antoine Preti, secrétaire général adjoint responsable de la communication, DIP, T. +41 22 546 69 68, +41 79 754 25 90, pierre-antoine.preti@etat.ge.ch.